Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] FIXATION DU SMIC : La CFDT regrette l’absence de coup de pouce et appelle à une réflexion globale sur le SMIC

La CFDT regrette l’absence de coup de pouce au SMIC et appelle à une réflexion globale sur les salaires, les classifications et les parcours professionnels.

En effet, lors de la réunion de la Commission Nationale de la Négociation Collective, de l’Emploi et de la Formation Professionnelle (CNNCEFP) du 12 décembre 2025, la CFDT a regretté l’absence de « coup de pouce » au Smic, dans un contexte où le pouvoir d’achat est dégradé. Il s’agit de la préoccupation prioritaire des travailleurs et travailleuses.

La CFDT en appelle donc à une réflexion globale : un SMIC revalorisé, des négociations salariales sincères et régulières, des parcours professionnels valorisants et une réforme des exonérations pour inciter à la progression des salaires. **L’objectif est clair : faire du salaire minimum un réel point de départ vers des carrières dignes et durables.**

Le Smic augmentera de 1,18 % au 1er janvier 2026, conformément à la revalorisation légale, **mais sans coup de pouce supplémentaire.** Il s’établira à 12.02 € brut par heure et 1 823.06 € brut par mois pour 35 heures hebdomadaires. Pour la CFDT, le débat sur le SMIC ne peut se réduire à son montant : il doit s’inscrire dans une réflexion globale sur les salaires, les classifications et les parcours professionnels. **Il est inacceptable que des salariés restent durablement au Smic.**

DÉCLARATION DE LUC MATHIEU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

pouce en bas homme femme
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

BlueskyS3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

FacebookS3C Télécoms prestataires IDF

instas3ctelecomsprestatairesidf

LinkedinS3C Télécoms Prestataires IDF

Threadss3ctelecomsprestatairesidf

TiktokS3CTélécomsPrestatairesIDF

Documents
La CFDT regrette l’absence de coup de pouce et appelle à une réflexion globale sur le SMIC